

## SÉRIE COURTE 5x2 MINUTES CONCOURS DE SCÉNARIO

La Cinémathèque de Grenoble et le GREC<sup>1</sup>, en partenariat avec France TV et avec le soutien du Département de l'Isère, proposent un concours de scénario de série courte « 5x2 » dans le cadre du Festival du Film court en Plein air de Grenoble.

Le concours s'adresse aux **projets de série de 5 épisodes de 2 minutes tournés dans un même lieu.**

**Il est doté de 3 prix :**

- **Premier Prix** : la série lauréate est produite par le GREC avec une bourse du Département de l'Isère, un préachat de France Télévisions et un apport en industries techniques.

Le réalisateur bénéficiera également de l'atelier « Développer un court métrage : mise en scène, casting, direction d'acteur » organisé par le GREC avec la Cinémathèque de Grenoble.

- **Deuxième et Troisième Prix** : participation à l'atelier « Développer un court métrage... ».

Les détails des prix sont indiqués dans l'article 4 du règlement.

La série lauréate sera diffusée :

- **sur France 2 dans l'émission *Histoires courtes* et sur la plateforme france.tv**
- **pendant le Festival du Film court en Plein air de Grenoble en 2023 :**
  - un épisode par jour en avant-séance d'un des programmes
  - la série intégrale lors de la soirée de clôture du festival
- **en ligne pendant le festival, un épisode par jour sur :**
  - la page Facebook d'*Histoires courtes* / France 2,
  - le site de la Cinémathèque de Grenoble,
  - le site du GREC.

---

<sup>1</sup> Le Grec (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques) est un lieu ouvert à tous ceux qui souhaitent réaliser un premier court métrage et produit une vingtaine de premiers films courts par an, avec le soutien du CNC. 14 rue Alexandre Parodi, 75010 Paris / [www.grec-info.com](http://www.grec-info.com)

## 1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

### La série doit :

- être un premier ou deuxième film court (hors films d'école ou films autoproduits);
- les candidats ayant déjà réalisé un long métrage même autoproduit ne sont pas admis ;
- être composée de 5 épisodes de 2 minutes ; tous les genres sont admis sauf l'animation.
- être tournée en numérique ;
- être tournée dans un même lieu, la durée du tournage ne devant pas dépasser 5 jours ;
- être tournée dans le Département de l'Isère ;
- être ni produite ni coproduite par une société de production ;
- ne pas avoir été déposée au CNC en même temps qu'à la Cinémathèque de Grenoble ;
- ne pas avoir fait l'objet d'un début de réalisation avant que l'avis du jury n'ait été émis ;
- ne pas avoir été présentée au concours auparavant.

Les réalisateurs ayant déjà fait leur premier film au GREC ne sont pas éligibles.

## 2 - COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit comprendre les documents suivants :

- un scénario de 5 épisodes de 2 minutes de 15 pages maximum
- un synopsis
- une note d'intention
- un/des CV de l'auteur / des auteurs
- des liens de visionnage d'éventuelles réalisations précédentes
- la fiche d'inscription remplie et signée (page 5 du règlement)

### Si le projet contient une musique originale :

- une note d'intention du projet musical rédigée par l'auteur et /ou le compositeur
- un CV du compositeur si la collaboration avec un compositeur est déjà établie

Le dossier complet est à envoyer par mail (en 1 seul fichier au format PDF de 2 Mo maximum, nom du fichier : titreduscenario\_nom-prenom.pdf) à

[5x2@cinemathequedegrenoble.fr](mailto:5x2@cinemathequedegrenoble.fr) au plus tard **le vendredi 15 avril 2022 à minuit.**

### 3 - JURY

Le jury sera composé d'un représentant de France TV / Pôle court métrage, de personnalités du cinéma (réalisateur, scénariste, producteur, critique...) et d'un représentant du GREC.

**Une quinzaine de projets seront présélectionnés** par les organisateurs du concours. La présélection sera annoncée **mi-juin 2022** sur les sites du GREC et de la Cinémathèque de Grenoble.

Le jury se réunira **le jeudi 30 juin** pendant le Festival du Film court en Plein air de Grenoble.

**5 ou 6 candidats seront retenus pour des entretiens qui auront lieu le samedi 2 juillet à Grenoble.**

**Les candidats devront se rendre disponibles pour ces entretiens.**

Le jury choisira le lauréat de la série produite par le GREC et les deux lauréats bénéficiant de l'atelier de mise en scène et de direction d'acteur.

Ils seront annoncés lors de la cérémonie de clôture du Festival du Film court en Plein air de Grenoble, **le samedi 2 juillet 2022.**

Les décisions du jury sont souveraines.

En cas de non respect des modalités du concours, le GREC et la Cinémathèque de Grenoble se réservent le droit d'affecter la bourse au deuxième projet retenu par le jury.

### 4 – TROIS PRIX

**Premier Prix :**

- **production de la série par le GREC**
- **préachat de France Télévisions**
- **bourse du Département de l'Isère**
- **accompagnement technique et dotations** des industries techniques du Pôle Pixel :
  - **Transpalux Lyon** (location de lumière et machinerie)
  - **Panavision Lyon** (location de matériel de prise de vue)
  - **Pilon Cinéma** (salle de mixage)
- **participation à l'atelier « Développer un court métrage : mise en scène, casting, direction d'acteur »** dirigé par le réalisateur Christophe Loizillon<sup>2</sup> (3-7

---

<sup>2</sup> Réalisateur de courts métrages depuis 1980, **Christophe Loizillon** est aussi scénariste, acteur et producteur. Son premier long métrage, *Le Silence de Rak* est sorti en 1996. Depuis *Les mains* en 1996, comme dans ses moyens métrages, *Petit matin* (2013), *3 visages* (2016), *Debout(s)* (2017), *Les sexes* (2017) ses films sont fondés sur un dispositif de plans-séquences liés entre eux par un motif commun. / [loizillon.wordpress.com](http://loizillon.wordpress.com)

octobre 2022 à la Cinémathèque de Grenoble).

- **diffusion de la série :**

- sur France 2 dans l'émission *Histoires courtes* et sur la plateforme france.tv

Et pendant le Festival du Film court en Plein air de Grenoble en 2023 :

- un épisode par jour en avant-séance d'un des programmes

- la série intégrale lors de la soirée de clôture du festival

- un épisode par jour en ligne sur :

- la page Facebook d'*Histoires courtes* / France 2

- le site de la Cinémathèque de Grenoble

- le site du GREC

### **Deuxième et Troisième Prix :**

- **participation à l'atelier de mise en scène et de direction d'acteur** dirigé par le réalisateur Christophe Loizillon (3-7 octobre 2022 à la Cinémathèque de Grenoble)

Pour l'atelier, les frais de transport et d'hébergement des lauréats sont pris en charge par les organisateurs de l'atelier.

## **5 – MODALITÉS DE PRODUCTION ET DIFFUSION**

Un contrat est établi entre le(s) réalisateur(s) et le GREC qui garantit le respect des délais de production et la bonne finalisation de la série. Le contrat garantit également les droits d'auteurs.

### **Calendrier de production :**

- signature du contrat de réalisation : fin janvier 2023

- tournage de la série (5 jours) : février/mars 2023

- remise de la série terminée : 1er juin 2023 (pour une diffusion lors du festival, début juillet 2023)

### **Diffusion :**

Le GREC accompagnera le réalisateur pour la diffusion de sa série : en festivals, en ligne, dans les salles partenaires, auprès de l'Agence du court métrage et dans les réseaux habituels de diffusion...

La série sera aussi intégrée dans le fonds de la Cinémathèque de Grenoble qui en assurera la diffusion non commerciale, non exclusive.

La Cinémathèque de Grenoble, en accord avec le Département de l'Isère, et le GREC se réservent le droit de modifier les modalités du concours si les circonstances l'exigent.

# SÉRIE COURTE 5x2 MINUTES CONCOURS DE SCÉNARIO

## Fiche d'inscription

Si le scénario a plusieurs auteurs, chaque auteur doit remplir la fiche.

TITRE DE LA SÉRIE : .....

GENRE :  Fiction  Documentaire  Expérimental

AUTEUR :

Nom, Prénom .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

**Je soussigné(e) m'engage à respecter le règlement du concours et à tourner la série de 5x2 minutes dans le Département de l'Isère.**

Joindre obligatoirement un RIB

Date et signature de l'auteur précédée de la mention  
*"lu et approuvé, bon pour accord »*

*En signant ce document, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions du règlement, vous certifiez avoir protégé votre œuvre et l'exactitude des renseignements du dossier*